



HAL
open science

La commande de Victor Duruy

Gerhardt Stenger

► **To cite this version:**

Gerhardt Stenger. La commande de Victor Duruy. Évelyne Barbin; Jean-Luc Godet; Gerhardt Stenger. 1867. L'année de tous les Rapports. Les lettres et les sciences à la fin du Second Empire, Éditions du Temps, pp.30-37, 2009, 978-2842744946. 10.13140/2.1.4801.6323 . hal-04027413

HAL Id: hal-04027413

<https://nantes-universite.hal.science/hal-04027413>

Submitted on 13 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

1867

L'année de tous les Rapports

Les lettres et les sciences à la fin du Second Empire



Ouvrage coordonné par
Évelyne Barbin, Jean-Luc Godet et Gerhardt Stenger

EDITIONS
DU TEMPS

II. La commande de Victor Duruy

Gerhardt Stenger

Le 14 juillet 1865, le ministre de l'Instruction publique Victor Duruy proposa au Conseil des ministres, dans le cadre de la préparation de l'Exposition universelle de 1867, « de faire l'histoire des progrès de toutes les sciences depuis vingt ans¹ ». La proposition ayant été acceptée, il entra en contact avec les sept rapporteurs généraux pressentis, parmi lesquels le célèbre critique Sainte-Beuve dont la correspondance permet de suivre les premières étapes du projet initial. Le 31 août, Duruy l'informe qu'il y aura « 50 à 60 rapports particuliers » qui contiendront « l'inventaire du travail déjà accompli », ainsi que « des rapports généraux qui, dégagés des menus détails, pourront prendre une plus large et plus libre allure ; ils montreront la marche d'ensemble de la science ou de [illisible], marqueront la place de chacun, des défaillances de l'esprit français sur tel point, sa force, sa grandeur sur un tel autre ». Après avoir révélé à son correspondant les noms des rapporteurs généraux², il poursuit :

D'après les chiffres des rapporteurs spéciaux, vous voyez que la science a multiplié ses divisions ; les lettres ne seraient-elles pas bien pauvres si vous ne lui en trouviez que cinq. Je sais bien qu'elles peuvent réclamer deux autres catégories, qui elles aussi seront très nombreuses. Tout compte fait, je pense qu'il sera habile comme tactique, à raison même de la faiblesse relative des œuvres d'imagination dans les vingt dernières années, de les serrer en groupe au lieu de les émietter en infiniment petits.

Duruy termine sa lettre en insistant sur le caractère provisoire, et donc secret, du projet³.

Deux jours, plus tard, Duruy exprime à Sainte-Beuve le souhait de voir figurer sur la liste des collaborateurs Renan, Taine et About⁴. Le 11 septembre, Sainte-Beuve annonce à la princesse Mathilde que « le projet de M. Duruy prend corps : cela peut devenir une grande chose ».

1. Voir Archives nationales, 45AP/1/1 (Papiers Rouhier).

2. Dans la lettre écrite le même jour à un autre rapporteur, l'astronome Le Verrier, Duruy précise en plus les domaines auxquels il compte les affecter. Voir l'annexe.

3. Voir Sainte-Beuve, *Correspondance générale*, éd. J. Bonnerot, t. XIV/Nouvelle série, t. VIII, Toulouse et Paris, 1964, p. 328-329.

4. Voir *ibid.*, p. 339.

Chargé par le ministre de contacter Taine, Sainte-Beuve propose à la princesse d'intervenir à sa place auprès de lui pour obtenir une contribution traitant des « rapports de la littérature française et des littératures étrangères, et de l'influence de ces dernières sur la nôtre depuis quinze ans ». Reste le chapitre des beaux-arts. Duruy, rapporte Sainte-Beuve, en a parlé à Mérimée, mais le sénateur académicien, qui « a peu de goût pour les idées générales, voudrait bien se borner à de simples notes¹ ». Quinze jours plus tard, Duruy met Sainte-Beuve au courant de la composition possible des Commissions : « Troplong, Michel Chevalier, Boulatignier, Ravaisson, Bouillier (le cartésien) Danton, Page, Le Verrier, Bertrand, Milne-Edwards. Acceptent 'e pure si muove²' ».

Fin octobre ou début novembre, Duruy adresse officiellement à Napoléon III un *Rapport*³ dans lequel il demande à l'empereur d'« autoriser le ministère de l'instruction publique à être exposant » lors de la prochaine Exposition universelle à Paris. Il affirme s'être déjà assuré « du concours d'hommes considérables qui présenteront, dans une série de rapports signés de leur nom afin que chacun garde l'honneur comme la responsabilité de son œuvre », puis dresse le plan des Rapports dans lesquels se trouvera contenu « l'esprit de la France » :

1° Les progrès accomplis en France dans les sciences mathématiques, physiques et naturelles, depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis l'ère des grandes expositions ;

2° Les progrès accomplis par les sciences morales et politiques dans leurs applications aux besoins de la société ;

3° Le rôle des lettres françaises, qu'on étudierait moins au point de vue de la forme, ce qui est la tâche de la critique littéraire, que dans leurs effets sur l'éducation générale du pays. Car, au palais de l'Exposition, au milieu de ces produits matériels qui sont une promesse de bien-être, les arts libéraux ne peuvent entrer que pour dire ce qu'ils apportent aux peuples, non pas seulement de nobles distractions, mais encore de force et de dignité morale.

Rien ne serait plus propre, poursuit Duruy, à l'encouragement des sciences que « ce tableau des efforts, des grandeurs et même, sur de certains points, des défaillances de l'esprit de la France ». Enfin, si chaque nation faisait « un semblable examen » sur elle-même, « chaque peuple

1. Voir *ibid.*, p. 356. Dans une lettre du 12 octobre (*ibid.*, p. 389), Sainte-Beuve écrira à Duruy que Taine, sensible à l'attention, allait réfléchir à la chose.

2. Lettre du 27 septembre 1865, cité *ibid.*, p. 374.

3. *Rapport du Ministre de l'Instruction publique à l'Empereur, approuvé par Sa Majesté, le 8 novembre 1865, relatif à la présentation à l'Exposition universelle de 1867, d'une série de rapports sur les sciences et les lettres. Lettre du Ministre de l'Instruction publique au Conseiller d'État, Commissaire général de l'Exposition, pour l'exécution de la décision impériale du 8 novembre 1865*, Paris, Imprimerie impériale, 1865, 8 p.

serait mis sur la voie de progrès nouveaux, le niveau de la civilisation générale monterait, et une garantie de plus serait donnée à la paix du monde ».

Une fois ce rapport approuvé par l'empereur, Duruy s'adresse, le 1^{er} décembre, au commissaire général de la future Exposition universelle, le conseiller d'État Frédéric Le Play (1806-82). Il l'informe que son ministère déposera une série de rapports « sur les principales œuvres produites par l'esprit français », destinés à montrer « les découvertes théoriques des sciences d'où procèdent tous les perfectionnements de l'industrie », ainsi que « les améliorations morales et les réformes administratives ou économiques dues à l'influence des idées que la littérature propage, que l'histoire vérifie dans le passé, et dont les sciences politiques provoquent l'application dans le présent ». Duruy précise qu'il ne s'agit ni de « rédiger un résumé encyclopédique des connaissances humaines » ni d'écrire « l'histoire complète de chaque branche des connaissances humaines depuis vingt ans », mais de recueillir les « faits considérables et les résultats bien avérés » de la science française depuis l'ère des grandes expositions¹. Pour terminer, il présente une classification des matières à traiter tout en indiquant que celle-ci ne sert que de simple indication « dont chacun fera tel usage qui lui conviendra ». La première partie comprend les sciences mathématiques (géométrie, analyse, mécanique, astronomie, géodésie), physiques (physique, chimie) et naturelles (géologie et paléontologie, botanique, zoologie, anthropologie, physiologie générale, médecine et chirurgie, hygiène, économie rurale et art vétérinaire). La deuxième partie doit décrire « les progrès accomplis par les sciences morales et politiques dans leurs rapports avec les besoins de la société ». Y figurent le droit public, le droit administratif, la législation civile et pénale, l'économie politique, et enfin le droit des gens. La troisième série de rapports sera consacrée au rôle et aux tendances des lettres françaises. En voici les rubriques : Littérature, poésie, théâtre – Doctrines philosophiques – Travaux historiques – Découvertes archéologiques.

La remarque de Duruy, dans sa première lettre à Sainte-Beuve, sur les « défaillances » de la science française n'était pas sans pertinence. Bien que la France ne manquât ni de prestige ni d'hommes compétents, la recherche scientifique et les études littéraires, dans les années 1860, étaient, de l'aveu même de Duruy², dans une situation critique, par manque de moyens et de matériel. En six années passées à la tête de l'Université, de 1863 à 1869, le ministre de l'Instruction publique dut réformer dans tous

1. Cette précision temporelle provient des *Notes et souvenirs (1811-1894)* de V. Duruy (Paris, Hachette, 1901, t. I, p. 203).

2. Voir *Notes et souvenirs*, t. I, p. 204.

les domaines de l'enseignement : il créa l'École pratique des hautes études, promut l'enseignement primaire et les cours d'adultes, encouragea l'enseignement féminin et la rénovation pédagogique et favorisa l'enseignement de l'histoire, de l'économie et des langues vivantes¹. Grâce aux bonnes relations que Duruy entretenait avec les savants français, il bénéficia, durant son mandat, du soutien de la plupart des grands scientifiques du pays². Loin de se résumer à une « vaste entreprise d'autocongratulation patriotique³ », les Rapports qu'il leur commanda pour l'Exposition universelle de 1867 insistent parfois entre les lignes sur la faiblesse du dynamisme de l'Université française, aggravée par l'activité débordante des établissements d'outre Manche et d'outre Rhin⁴. Muni des Rapports, Duruy espérait continuer ses réformes, revaloriser l'image de l'Université et fixer de nouveaux objectifs à la recherche alors en crise tout en démontrant que, malgré ses points faibles, elle était capable de grandes choses.

L'Exposition universelle ouvrit ses portes au mois de février 1867. Sur les 37 Rapports prévus, la moitié se trouve sur les tables de présentation ; les autres paraîtront entre 1868 et 1870, mais 7 d'entre eux (essentiellement ceux concernant le Droit) ne verront jamais le jour. La liste des Rapports telle qu'elle figure sur les quatrièmes de couverture imprimées à partir de 1868⁵ les cite dans l'ordre suivant : *État des Lettres ; Instruction publique ; Progrès des études relatives à l'Égypte et à l'Orient ; Études classiques et du Moyen Âge, philologie celtique, numismatique ; Études historiques ; Philosophie ; Histoire du droit (non publié) ; Droit des gens (non publié) ; Droit public et Droit administratif (non publié) ; Législation civile et pénale (non*

1. Voir Jean-Charles Geslot, *Une histoire du XIX^e siècle : la biographie de Victor Duruy (1811-1894)*. Thèse soutenue à l'université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines le 4 juillet 2003 sous la direction de Jean-Yves Mollier. Sur les « misères de la science » dans les années 1860, voir t. II, p. 693-698.
2. Voir *Notes et souvenirs*, t. II, p. 239.
3. J.-C. Geslot, *op. cit.*, t. II, p. 697.
4. La « description du Laboratoire physico-chimique que les Prussiens construisent à Bonn », écrivait-il à l'empereur le 12 avril 1868, « est navrante pour votre Ministre de l'Instruction publique et menaçante pour la science française » (*Notes et souvenirs*, t. I, p. 312).
5. La première série du Recueil, imprimée en 1867 et 1868, s'intitule *Recueil de rapports sur les progrès des lettres et des sciences en France* et ne comporte aucune mention spéciale sur la quatrième de couverture ; la deuxième, imprimée en 1868, s'intitule *Recueil de rapports sur l'état des lettres et les progrès des sciences en France* et comporte la liste des ouvrages parus et à paraître, précédée de cette annonce : « Ces rapports sont imprimés dans le format grand in-8° par l'Imprimerie impériale. Ils ont été faits à l'occasion de la dernière manifestation internationale de 1867. On peut les considérer comme une sorte d'exposition de la France littéraire et scientifique. Les hommes les plus éminents dans chaque spécialité ont constaté les progrès accomplis et les résultats obtenus depuis vingt-cinq ans d'un incessant travail intellectuel dans toutes les branches du savoir humain. C'est un arrêté de situation, qui détermine à la fois ce qui a été fait et ce qui reste à faire. »

publié); *Archéologie*; *Économie politique* (non publié); *Analyse mathématique*; *Géométrie*; *Mécanique appliquée*; *Astronomie*; *Théorie de la chaleur*; *Thermodynamique*; *Optique* (non publié); *Magnétisme, électricité et capillarité*; *Chimie* (non publié); *Géologie expérimentale*; *Géologie des phénomènes éruptifs* (non publié); *Stratigraphie*; *Minéralogie*; *Paléontologie*; *Sciences zoologiques*; *Botanique physiologique*; *Botanique phytographique*; *Physiologie générale*; *Anthropologie*; *Médecine*; *Médecine vétérinaire*; *Chirurgie*; *Hygiène civile*; *Hygiène militaire*; *Hygiène navale*.

L'état final des travaux publiés n'a que peu de ressemblance avec le projet initial présenté en 1865. Tout d'abord, tous les noms prestigieux (Le Verrier, Sainte-Beuve, Mérimée, Thierry) ont disparu, cédant la place à des savants moins glorieux comme Delaunay ou Silvestre de Sacy. Aux trois rubriques envisagées au début – lettres; sciences morales et politiques; sciences mathématiques, physiques et naturelles – s'est ajouté le domaine de la santé. Quant à la nouvelle orientation des *lettres*, Sainte-Beuve s'en plaignit amèrement dans une lettre à Duruy du 23 novembre 1865 :

Il faut donc absolument que je rallie ce petit bataillon des trois auxiliaires ? C'est un changement complet de front pour l'idée première. Je le regrette : j'entrevois à peine comment je m'en tirerai. C'était une description complète de la chose littéraire qu'on avait en vue : au lieu de cela, il va falloir trier dans l'ensemble et trier par rapport à un but moral ou politique. Je me sens bien peu capable d'un tel travail, qui va me placer entre le *vague* ou l'*exclusif*, deux écueils que j'abhorre... Enfin vous me ferez l'honneur de m'en reparler pour me fixer définitivement¹.

Le 9 décembre, Sainte-Beuve signifie au ministre son retrait du projet. Il reproche à Duruy de vouloir étudier la littérature actuelle « au point de vue de la *tradition* », autrement dit selon la devise de Cousin : *le beau, le bien, le vrai*. « Si j'avais une devise, écrit alors Sainte-Beuve, ce serait *le vrai, le vrai* seul. – Et que le beau et le bien s'en tirent ensuite comme ils pourront² ! » D'après Troubat, son dernier secrétaire, Sainte-Beuve avait changé d'avis « quand il lut, dans les *Débats*, que Cousin avait tout à fait retourné Duruy dans le sens de sa fameuse devise³ ». Mais, continue Sainte-Beuve, il ne s'agit pas que d'une question de pure littérature. Les lettres

1. Loc. cit., p. 461. Les trois « auxiliaires » sont, au moment où écrit Sainte-Beuve, Monselet, Champfleury et Gautier.

2. *Ibid.*, p. 486. Troubat fait sans doute allusion à la lettre de Duruy à Le Play (voir la n. 2, p. 31), publiée dans le *Journal des débats* du 6 décembre 1865, dans laquelle est exprimé le souhait du ministre de voir étudier les lettres « dans leurs effets sur l'éducation générale du pays », souhait que Féval exaucera à la perfection.

3. *Ibid.*, p. 488.

sont inséparables de la philosophie, et le critère que l'on choisit pour évaluer l'une doit aussi valoir pour l'autre : « Les doctrines philosophiques dont le rapport doit accompagner celui des lettres seront évidemment traitées dans le sens spiritualiste pur, qui est le plus opposé à mes tendances¹ ».

Sainte-Beuve a mis le doigt sur un problème de taille : selon quels critères juge-t-on l'« état » ou les « progrès » d'une science ? Enthousiasmé au début par la première idée de Duruy, Sainte-Beuve se détourna du projet lorsqu'il comprit que les critères selon lesquels il fallait procéder n'étaient pas les siens mais ceux de Cousin, de Nisard, de Caro ou de Janet². Et ce qui est indubitablement vrai pour les lettres l'est sans doute aussi pour les sciences.

Lettre inédite de Victor Duruy à Urbain Le Verrier du 31 août 1865³

Cher Monsieur

Je vous offre une grande chose à faire : le Rapport général sur les sciences mathématiques depuis 1848. Des rapports particuliers seront faits pour chacune des branches importantes ; mais le Rapport général sera seul présenté à l'Empereur en grande solennité en mai 1867.

MM Dumas, Rapporteur pour les sc. physiques
Élie de Beaumont naturelles
St^e Beuve littérature
Troplong⁴ sc. politiques
Thierry⁵ sc. historiques
Mérimée arts

J'espère bien que vous ne me forcerez pas à vous écrire :

Pends-toi, brave Crillon !

Nous nous sommes battus à Arques et tu n'y étais pas⁶.

Votre tout dévoué

V. Duruy

1. *Ibid.*, p. 487. On sait que les convictions philosophiques de Sainte-Beuve tendaient vers le matérialisme athée.
2. Voir *ibid.*
3. Source : Bibliothèque de l'Institut, Ms 3710, n° 277 (merci à Sylvie Provost).
4. Dans sa lettre à Sainte-Beuve du 31 août 1865, Duruy confie à son correspondant que Troplong remplace Royer parce que ce dernier n'est pas membre de l'Institut.
5. Il s'agit sans doute d'Amédée Simon Dominique Thierry, frère d'Augustin Thierry et auteur d'une célèbre *Histoire des Gaulois* (1828-45).
6. Allusion au billet qu'Henri IV adressa à son vaillant capitaine du champ de bataille d'Arques (1589), où Crillon n'avait pu se trouver.

**Rapport du Ministre de l'Instruction Publique à l'Empereur
relatif à la présentation à l'Exposition universelle de 1867**

D'une série de rapports sur les Sciences et les Lettres

Sire,

L'idée des expositions périodiques est une idée toute française. Elle date de Louis XIV pour les beaux-arts, de la Révolution pour l'industrie, et la France, après l'avoir jetée dans le monde, l'a sans cesse agrandie afin de la rendre plus féconde.

Vous vouliez déjà, Sire, il y a seize ans, convier tous les peuples à ces grandes solennités¹. Ce fut l'Angleterre qui réalisa cette pensée et vit la première exposition internationale.

Le palais d'Hyde Park n'avait reçu en 1851 que des objets fournis par la nature elle-même ou par l'industrie humaine. En 1855, l'Empereur décida que les deux anciennes expositions françaises seraient réunies : l'art fut placé à côté de l'industrie.

Au milieu des magnificences étalées à Londres en 1862, on reconnut que le plus précieux des instruments de travail était encore l'homme, et qu'on augmenterait la valeur productive de l'ouvrier en augmentant sa valeur intellectuelle. La Commission anglaise créa une classe spéciale de l'enseignement populaire ; pour le même objet, la Commission impériale vient d'en établir deux.

Mais les expositions internationales tendent à devenir la représentation complète de la société moderne dans tous ses modes d'activité. Après avoir placé l'art à côté de l'industrie, qu'il embellit et relève, Votre Majesté voudrait mettre la science pure auprès des applications, qui n'en sont que la manifestation extérieure. En même temps que l'Empereur fait étudier les questions qui pourront conduire à trouver l'organisation que, depuis la destruction des jurandes, le monde industriel n'a cessé de chercher, vous désirez, Sire, qu'on demande aux sciences morales et politiques ce qu'elles ont produit depuis vingt ans pour améliorer l'état de la société ; aux lettres françaises, ce qu'elles ont fait « pour élever l'âme de la nation ».

Le moyen de réaliser cette pensée est simple. Que l'Empereur daigne autoriser le ministère de l'instruction publique à être exposant. Si ses produits tiennent peu de place sous une forme bien modeste, ils n'en fixeront pas moins l'attention, et je ne crains pas de dire que plusieurs survivront

1. À l'occasion de l'Exposition de 1849, une circulaire fut adressée, le 10 février 1849, par le Ministre de l'agriculture, aux Chambres de commerce, pour les consulter sur l'opportunité d'admettre les produits étrangers. [Note de V.D.]

aux triomphes de leurs plus brillants voisins, puisqu'en eux, bien plus encore qu'en ceux-ci, se trouvera contenu l'esprit de la France.

Je me suis déjà assuré du concours d'hommes considérables qui présenteront, dans une série de rapports signés de leur nom afin que chacun garde l'honneur comme la responsabilité de son œuvre :

1° Les progrès accomplis en France dans les sciences mathématiques, physiques et naturelles, depuis vingt ans, c'est-à-dire depuis l'ère des grandes expositions ;

2° Les progrès accomplis par les sciences morales et politiques dans leurs applications aux besoins de la société ;

3° Le rôle des lettres françaises, qu'on étudierait moins au point de vue de la forme, ce qui est la tâche de la critique littéraire, que dans leurs effets sur l'éducation générale du pays. Car, au palais de l'Exposition, au milieu de ces produits matériels qui sont une promesse de bien-être, les arts libéraux ne peuvent entrer que pour dire ce qu'ils apportent aux peuples, non pas seulement de nobles distractions, mais encore de force et dignité morale.

L'Empereur, qui étend sa sollicitude du simple enseignement de l'école primaire aux plus hautes spéculations de la science, ne peut donner à celles-ci un encouragement plus efficace que ce tableau des efforts, des grandeurs et même, sur de certains points, des défaillances de l'esprit de la France.

S'il convenait aux nations étrangères de faire un semblable examen sur elles-mêmes, ce ne serait plus seulement des inventions de chacune que tous [*sic*] profiteraient : par la comparaison des progrès obtenus en des lieux divers dans l'ordre scientifique et moral, chaque peuple serait mis sur la voie de progrès nouveaux, le niveau de la civilisation générale monterait, et une garantie de plus serait donnée à la paix du monde.

Je suis avec un profond respect,

Sire,

de Votre Majesté

Le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur,

Le Ministre de l'Instruction publique,

V. DURUY

Approuvé :

NAPOLÉON.